



Portrait DE LA Biodiversité

MARTIGUES



Grèbe à cou noir © Aurélien AUDEVARD  

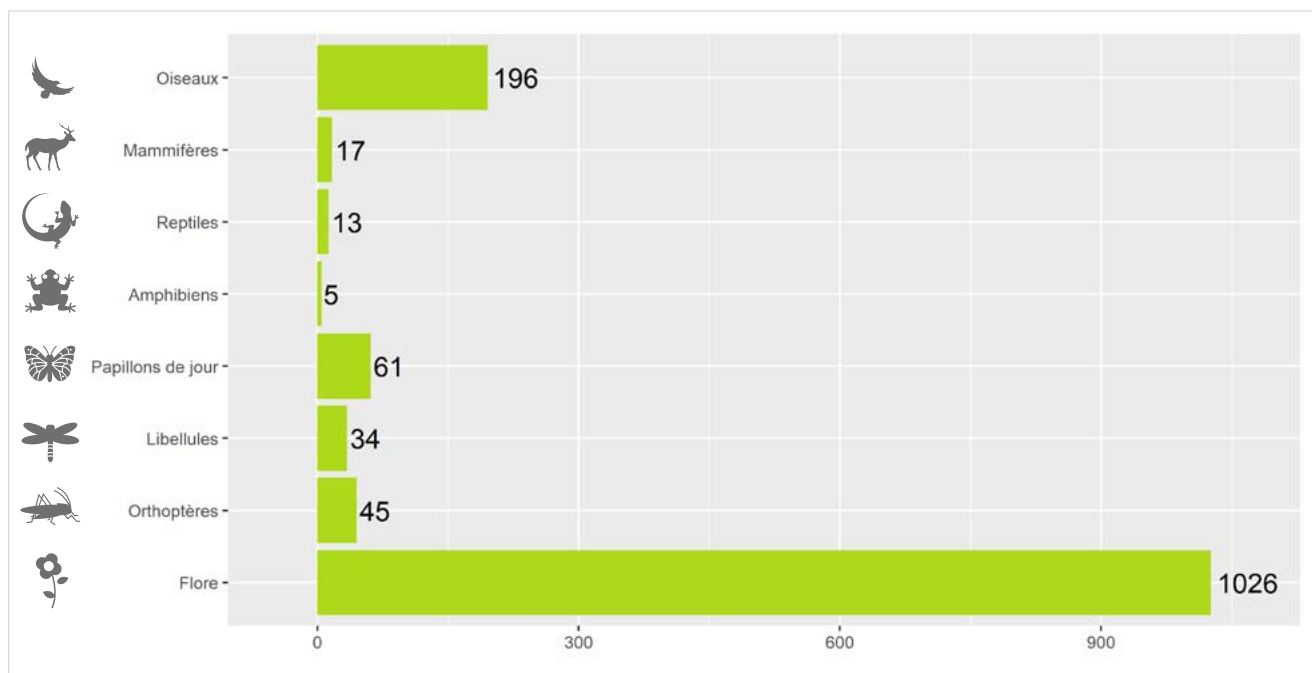


Localisation de la commune dans la métropole d'Aix-Marseille-Provence

LA CONNAISSANCE DE LA FAUNE ET DE LA FLORE SUR VOTRE COMMUNE

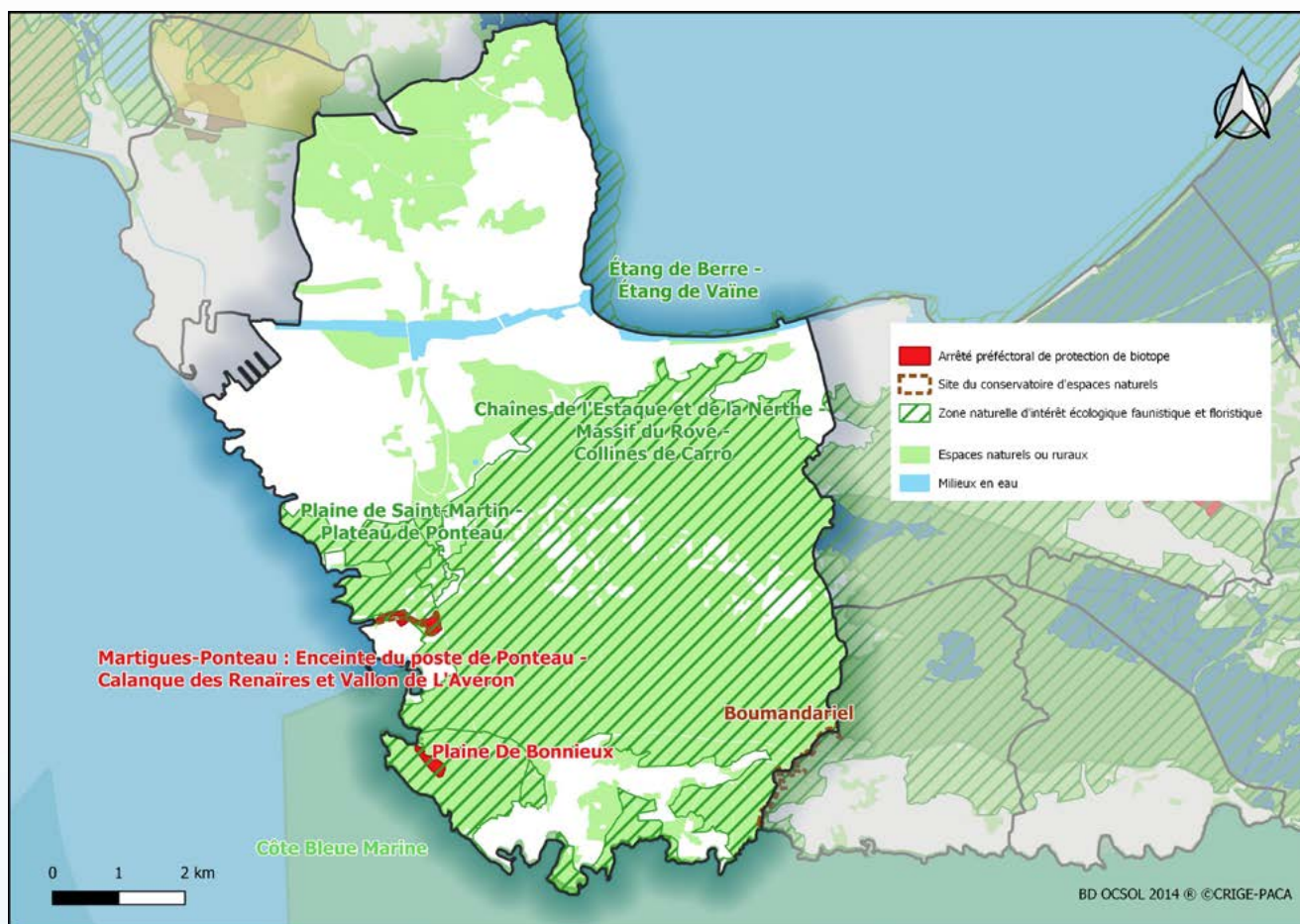
1 541 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Martigues, soit 27% de la faune et de la flore terrestre recensées sur la métropole d'Aix-Marseille-Provence. 193 espèces sont protégées au niveau national. 49 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 89 à l'échelle régionale.

La compilation de 25 270 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Martigues (nombre d'espèces)

LES ESPACES NATURELS



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Martigues

D'une surface de 74 km², 63% de la commune de Martigues sont des espaces naturels et ruraux. 50% sont identifiés par des zonages à enjeu écologique.

La commune de Martigues a une situation écologique privilégiée, entre **étang de Berre** et **mer Méditerranée**, l'un des plus importants réservoirs de biodiversité marine au monde.

L'étang de Berre, deuxième plus grande lagune salée d'Europe, représente un site d'importance internationale en tant que zone humide pour les oiseaux d'eau hivernants et migrateurs. La diversité des poissons y est appréciable, l'étang de Berre appartenant aux derniers milieux favorables à l'Anguille d'Europe qui y trouve une importante voie de migration et zone d'alevinage.

Les falaises littorales de la **Côte Bleue** sont des sites d'intérêt majeur pour les oiseaux rupestres nicheurs, dont les grands rapaces, et hivernants constitués de raretés montagnardes, mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris et de reptiles. Les paysages de collines sont typiques des milieux méditerranéens provençaux. Les garrigues à chêne kermès se mêlent aux taillis de chênes verts et aux pins d'Alep. Ces formations sont ponctuées de pelouses sèches d'un grand intérêt pour la flore patrimoniale¹, par exemple au niveau de Bonnieux. La mosaïque de milieux est favorable à un riche cortège d'insectes, de reptiles et d'oiseaux, certains patrimoniaux. Les milieux humides les plus temporaires accueillent des populations d'amphibiens adaptées au climat méditerranéen.

Le **Grand Vallat**, petit cours d'eau côtier, servant de limite communale naturelle entre Martigues et Sausset-les-Pins, est situé dans une vallée très encaissée de la partie sud-occidentale de la chaîne de la Nerthe. À son embouchure, se forme une zone humide côtière d'une extrême rareté à l'échelle de ce massif longue d'environ un kilomètre et large d'une centaine de mètres : la roselière de **Boumandariel**. Elle profite à la Cistude d'Europe et favorise plusieurs espèces d'oiseaux paludicoles, notamment en halte migratoire (Pouillot siffleur, Phragmite des joncs, etc.).

En piémont, les **espaces agricoles** extensifs favorisent l'ouverture des milieux garants du maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Le développement d'un réseau de haies est favorable aux oiseaux nichant dans les cavités. Les plantes sauvages associées aux cultures sont une ressource alimentaire d'un grand intérêt pour les insectes pollinisateurs, mais aussi les auxiliaires des cultures qui protègent celles-ci des « ravageurs ».

L'**écosystème urbain et péri-urbain** n'est quant à lui jamais complètement isolé du milieu naturel ; certaines espèces peuvent bénéficier de conditions artificielles créées par l'homme.

¹ Les espèces et les habitats naturels patrimoniaux sont l'ensemble de la faune, de la flore et des milieux protégés, menacés et rares, ainsi qu'ayant parfois un intérêt scientifique ou symbolique.



DES ESPÈCES DE FAUNE ET DE FLORE À OBSERVER

© André SIMON

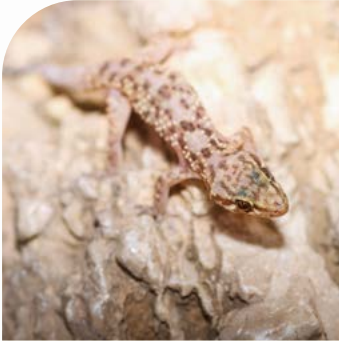


Chouette chevêche

P

Hôte fidèle des cabanons de vigne et des vieux mûriers, la Chouette chevêche ou Chevêche d'Athéna a lié son avenir en Provence à l'évolution des paysages et des pratiques agricoles. Elle niche dans les cavités qu'elle trouve dans les vieux arbres et le petit bâti rural. Véritable auxiliaire des cultures, elle a une prédilection pour les gros insectes et les petits mammifères (mulots, campagnols).

© François GRIMAL



Hémidactyle verruqueux

P

L'Hémidactyle verruqueux ne se rencontre que sur le pourtour du bassin méditerranéen. Ce petit gecko nocturne fréquente le littoral pourvu d'affleurements rocheux ; il se tient dans les fissures, les amas rocheux, et parfois à l'entrée des grottes.

© Marion FOUCHARD



Hespérie de la Ballote

LR

L'Hespérie de la Ballote fréquente les pelouses chaudes, lieux secs, pierreux, friches, prairies, où se trouve sa plante hôte, le Marrube commun. Lors de passages de troupeaux de moutons, les fleurs de Marrube s'accrochent à la laine, les graines sont ainsi disséminées, ce qui favorise indirectement le papillon.

© Daniel PAVON



Élégante des calanques

Endémique du bassin ouest-méditerranéen, l'Élégante des calanques fréquente les pelouses sèches, garrigues rocailleuses et pinèdes claires des massifs littoraux.

© J. UGO - CBNMED



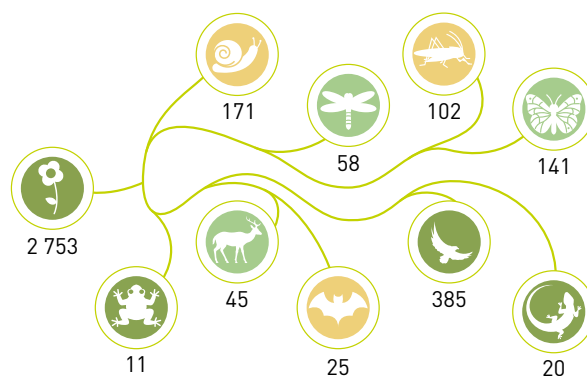
Mérendère à feuilles filiformes

P LR

En France, la Mérendère à feuilles filiformes n'est connue que de Martigues, dans les secteurs de Bonnieu et de La Couronne. C'est l'une des espèces végétales les plus menacées de France métropolitaine. De multiples atteintes sont pourtant portées à son habitat depuis des décennies : urbanisation, industrialisation, cultures cynégétiques, moto-cross, quad, piétinement, déjections canines, progression d'espèces végétales exotiques, débroussaillage mécanique, etc.

Métropole Aix-Marseille-Provence

La métropole d'Aix-Marseille-Provence est la plus vaste métropole de France mais aussi l'une des plus richement dotées concernant la biodiversité. Un total de 5 801 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 436 espèces sont protégées par la loi et 258 espèces sont actuellement menacées. La métropole accueille près des 2/3 de la flore régionale ou encore plus de la moitié des reptiles, oiseaux et papillons de jour connus en France. L'atlas métropolitain de la biodiversité améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

DES ACTIONS POUR VOUS ENGAGER EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



CONNAISSANCES

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



PROTECTION

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavogne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



SENSIBILISATION

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

POUR ALLER PLUS LOIN, CONTACTER LE SERVICE DE LA MÉTROPOLE

✉ biodiversite@ampmetropole.fr 📍 ampmetropole.fr
🏢 Service Biodiversité espaces naturels - Tour La Marseillaise 7^e étage - 13002 MARSEILLE

PARTENAIRES FINANCIERS ET TECHNIQUES

